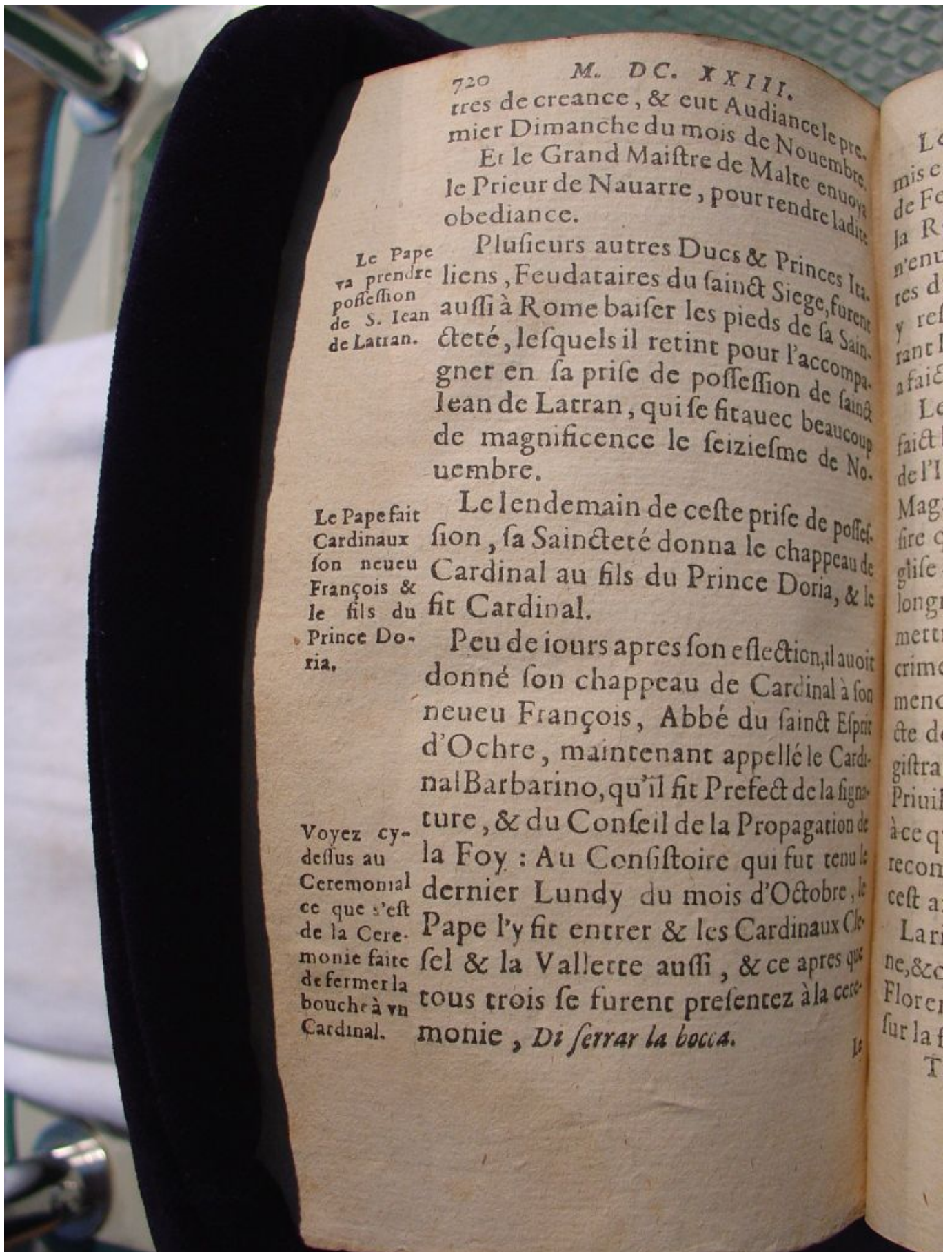


1623_720.jpg



720 M. DC. XXIII.
tres de creance, & eut Audiance le premier
mier Dimanche du mois de Nouembre.
Et le Grand Maistre de Malte enuoye
le Prieur de Nauarre, pour rendre ladite
obediance.

Le Pape
va prendre
possession
de S. Iean
de Latran.

Plusieurs autres Ducs & Princes Ita-
liens, Feudataires du saint Siege, furent
aussi à Rome baiser les pieds de sa Saint-
eté, lesquels il retint pour l'accompa-
gner en sa prise de possession de saint
Iean de Latran, qui se fit avec beaucoup
de magnificence le seiziesme de No-
uembre.

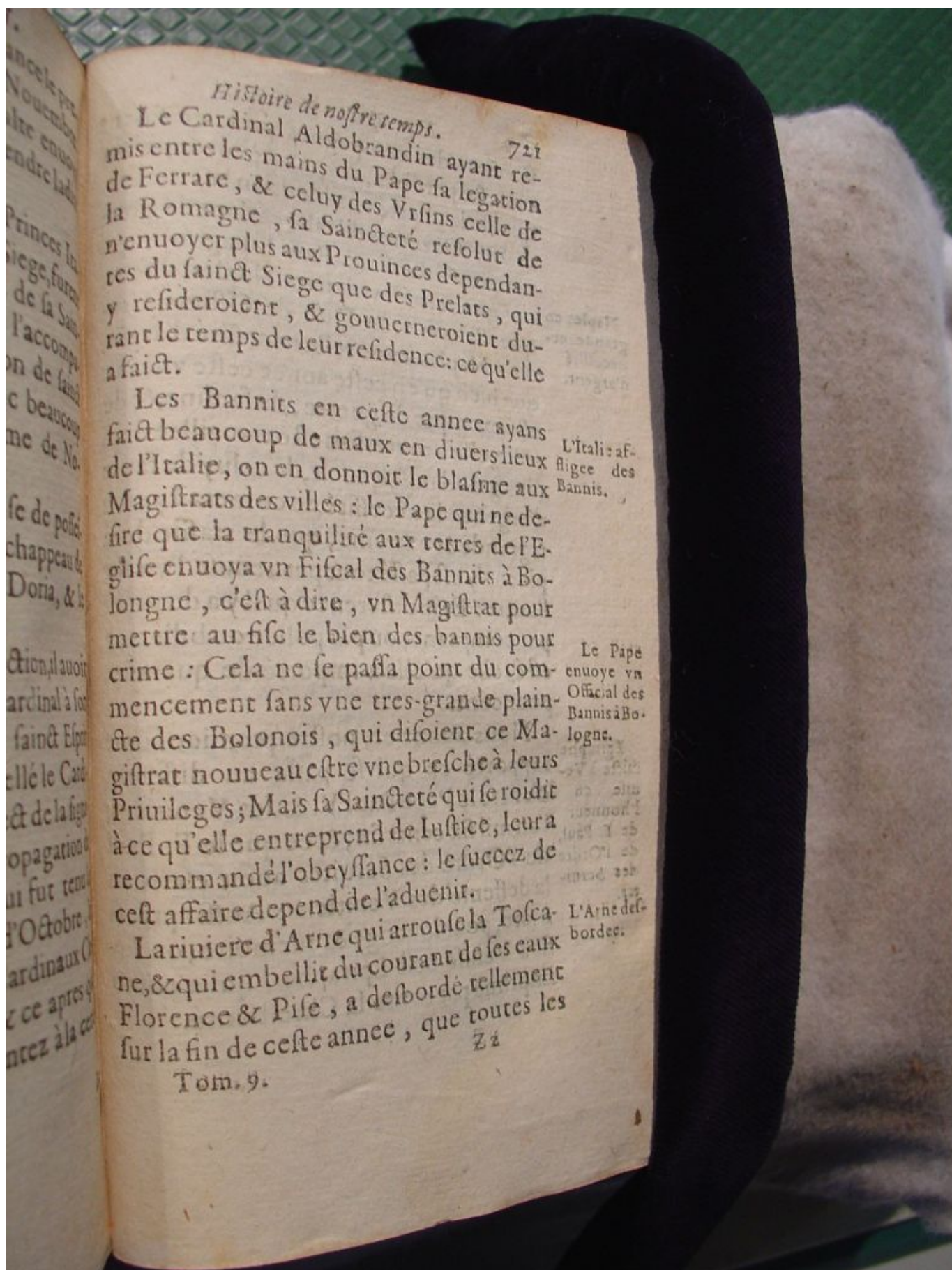
Le Pape fait
Cardinaux
son neveu
François &
le fils du
Prince Do-
ria.

Le lendemain de ceste prise de posses-
sion, sa Sainteté donna le chapeau de
Cardinal au fils du Prince Doria, & le
fit Cardinal.

Voyez cy-
dessus au
Ceremonial
ce que s'est
de la Cere-
monie faite
de fermer la
bouche à vn
Cardinal.

Peu de iours apres son eslection, il auoit
donné son chapeau de Cardinal à son
neveu François, Abbé du saint Esprit
d'Ochre, maintenant appelé le Card-
inal Barbarino, qu'il fit Prefect de la signa-
ture, & du Conseil de la Propagation de
la Foy : Au Consistoire qui fut tenu le
dernier Lundy du mois d'Octobre, le
Pape l'y fit entrer & les Cardinaux Cle-
sel & la Vallette aussi, & ce apres que
tous trois se furent presentez à la cere-
monie, *Di ferrar la bocca.*

1623_721.jpg



Histoire de nostre temps.

721

Le Cardinal Aldobrandin ayant remis entre les mains du Pape sa legation de Ferrare, & celuy des Vrsins celle de la Romagne, sa Saincteté resolut de n'enuoyer plus aux Prouinces dependantes du saint Siege que des Prelats, qui y resideroient, & gouverneroient durant le temps de leur residence: ce qu'elle a fait.

Les Bannits en ceste annee ayans fait beaucoup de maux en diuers lieux de l'Italie, on en donnoit le blasme aux Magistrats des villes: le Pape qui ne desire que la tranquillité aux terres de l'Eglise enuoya vn Fiscal des Bannits à Bologne, c'est à dire, vn Magistrat pour mettre au fisc le bien des bannis pour crime: Cela ne se passa point du commencement sans vne tres-grande plainte des Bolonois, qui disoient ce Magistrat nouveau estre vne bresche à leurs Priuileges; Mais sa Saincteté qui se roidit à ce qu'elle entreprend de iustice, leur a recommandé l'obeyssance: le succéz de cest affaire depend de l'aduénir.

L'Italie affligée des Bannis.

Le Pape enuoye vn Oficial des Bannis à Bologne.

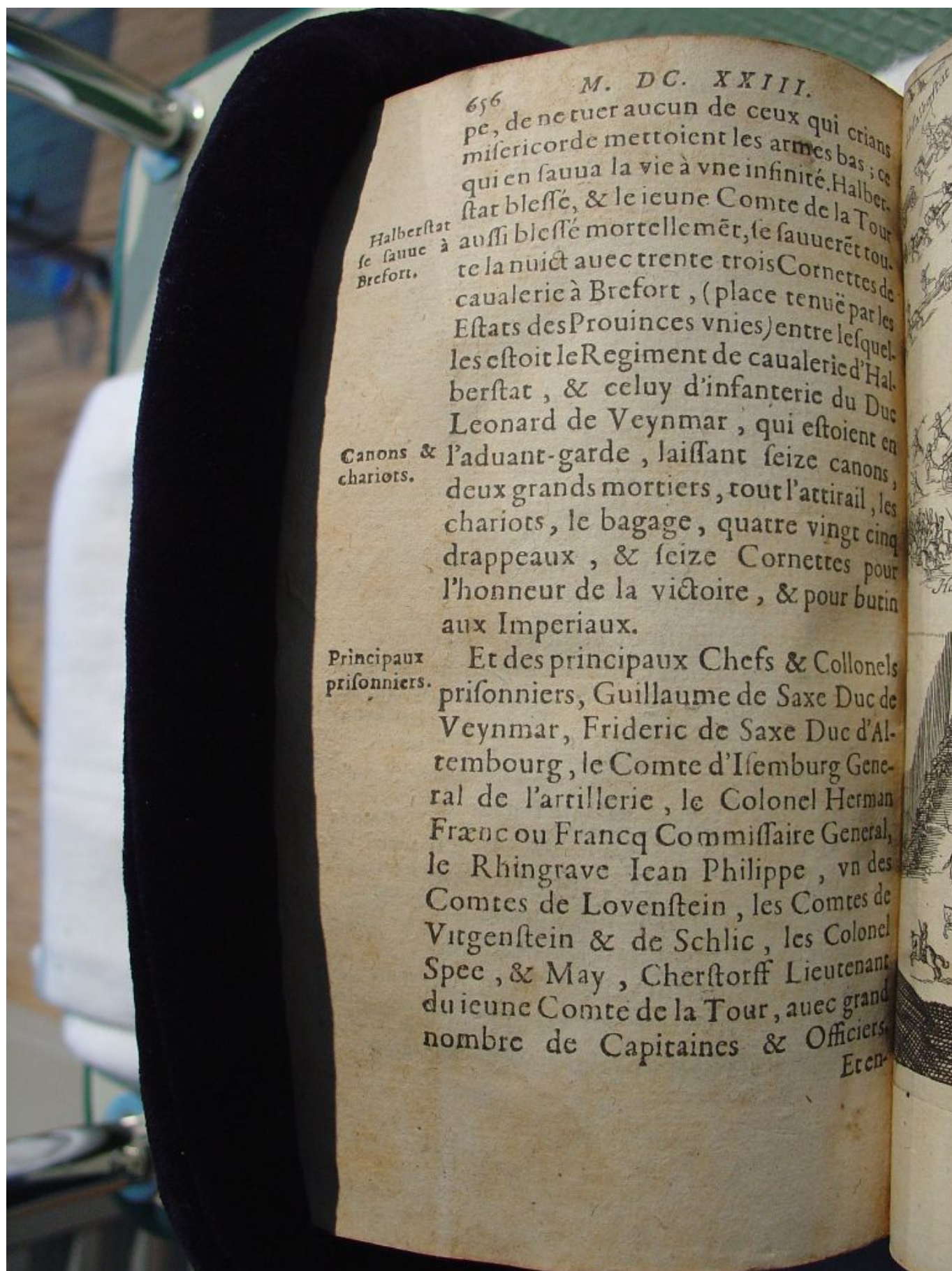
L'Arne desbordée.

La riuiera d'Arne qui arrouse la Toscane, & qui embellit du courant de ses eaux Florence & Pise, a desbordé tellement sur la fin de ceste annee, que toutes les

Zz

Tom. 9.

1623_656_1.jpg



656 M. DC. XXIII.

Halberstat
se sauue à
Brefort.

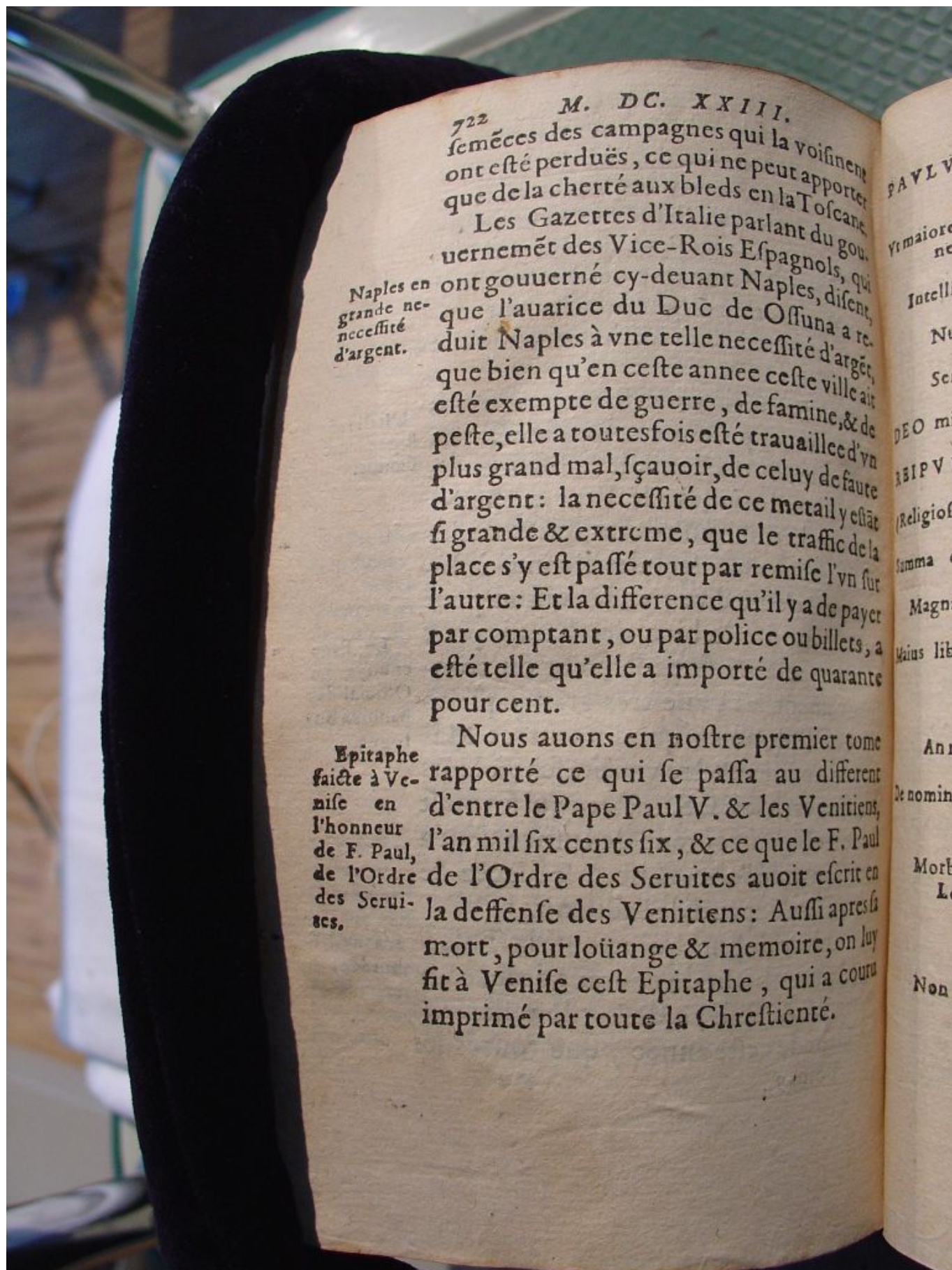
Canons &
chariots.

Principaux
prisonniers.

pe, de ne tuer aucun de ceux qui crians
misericorde mettoient les armes bas ; ce
qui en sauua la vie à vne infinité. Halber-
stat blessé, & le ieune Comte de la Tour
aussi blessé mortellemēt, se sauuerēt tou-
te la nuit avec trente trois Cornettes de
caualerie à Brefort, (place tenuē par les
Estats des Prouinces vnies) entre lesquel-
les estoit le Regiment de caualerie d'Hal-
berstat, & celuy d'infanterie du Duc
Leonard de Veynmar, qui estoient en
l'aduant-garde, laissant seize canons,
deux grands mortiers, tout l'attirail, les
chariots, le bagage, quatre vingt cinq
drappeaux, & seize Cornettes pour
l'honneur de la victoire, & pour butin
aux Imperiaux.

Et des principaux Chefs & Collonels
prisonniers, Guillaume de Saxe Duc de
Veynmar, Frideric de Saxe Duc d'Al-
tembourg, le Comte d'Isenburg Gene-
ral de l'artillerie, le Colonel Herman
Franc ou Francq Commissaire General,
le Rhingrave Iean Philippe, vn des
Comtes de Lovenstein, les Comtes de
Vitgenstein & de Schlic, les Colonel
Spec, & May, Cherstorff Lieutenant
du ieune Comte de la Tour, avec grand
nombre de Capitaines & Officiers.
Eten-

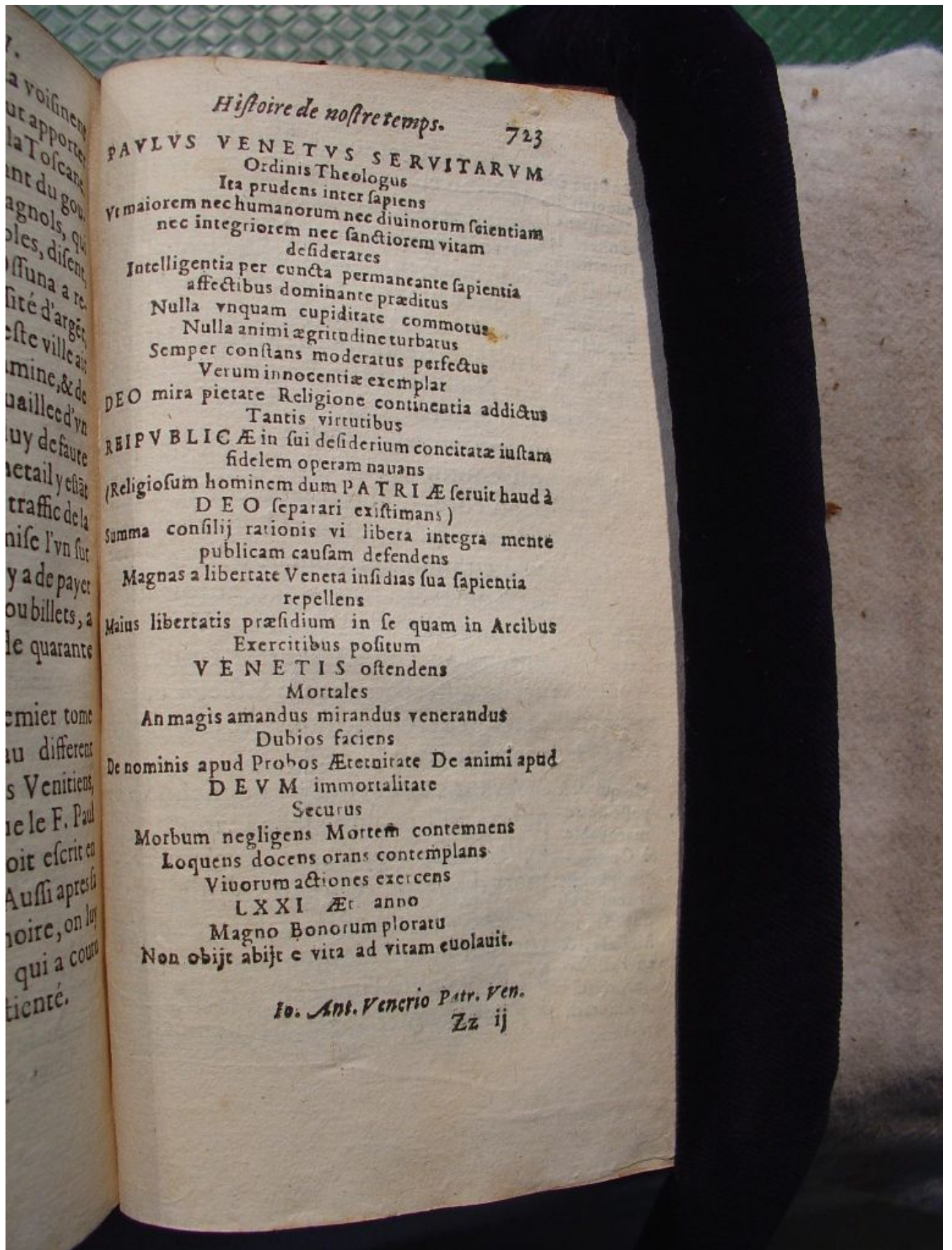
1623_722.jpg



1623_656_2.jpg



1623_723.jpg



Histoire de nostre temps.

723

PAVLVS VENETVS SERVITARVM
Ordinis Theologus

Ita prudens inter sapiens

Vt maiorem nec humanorum nec diuinorum scientiam
nec integriorem nec sanctiorem vitam
desiderares

Intelligentia per cuncta permanente sapientia
affectibus dominante præditus

Nulla vnquam cupiditate commotus

Nulla animi ægritudine turbatus

Semper constans moderatus perfectus

Verum innocentia exemplar

DEO mira pietate Religione continentia addictus
Tantis virtutibus

REIPUBLICÆ in sui desiderium concitata iustam
fidelem operam nauans

(Religiosum hominem dum PATRIÆ seruit haud à
DEO separari existimans)

Summa consilij rationis vi libera integra mente
publicam causam defendens

Magnas a libertate Venera insidias sua sapientia
repellens

Maius libertatis præsidium in se quam in Arcibus
Exercitibus positum

VENETIS ostendens

Mortales

An magis amandus mirandus venerandus

Dubios faciens

De nominis apud Probos Æternitate De animi apud
DEVM immortalitate

Securus

Morbum negligens Mortem contemnens

Loquens docens orans contemplan-

Viuorum actiones exercens

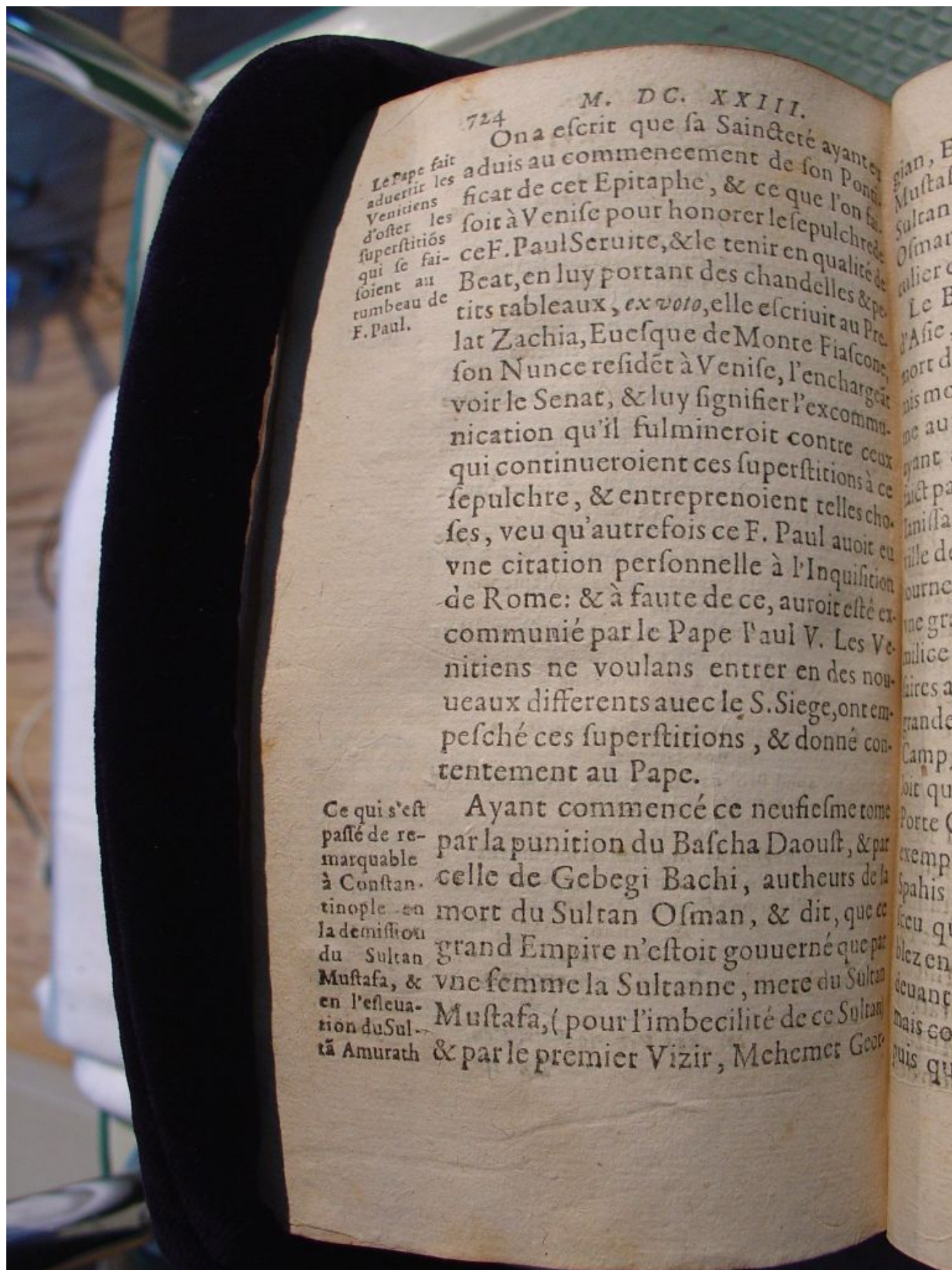
LXXI Æt anno

Magno Bonorum ploratu

Non obiit abiit e vita ad vitam euoluit.

*Io. Ant. Venerio Patr. Ven.
Zz ij*

1623_724.jpg



M. DC. XXIII.

724

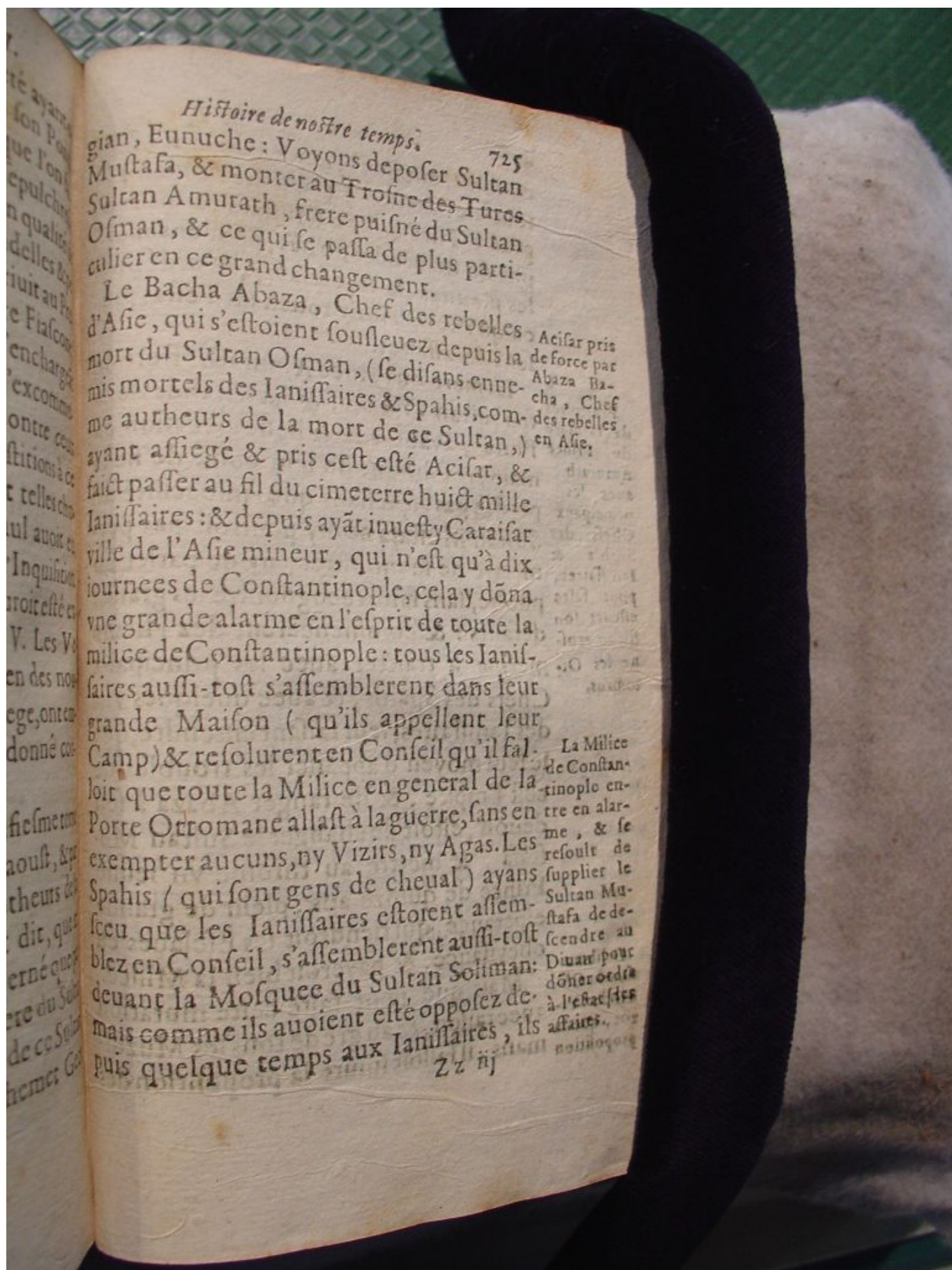
Le Pape fait
aduertir les
Venitiens
d'oster les
superstitions
qui se fai-
soient au
tombeau de
F. Paul.

On a escrit que sa Sainteté ayant
aduis au commencement de son Pontifi-
cat de cet Epitaphe, & ce que l'on fai-
soit à Venise pour honorer le sepulchre
de F. Paul Seruite, & le tenir en qualicé de
Beat, en luy portant des chandelles & pe-
tits tableaux, *ex voto*, elle escriuit au Pre-
lat Zachia, Euesque de Monte Fiascone,
son Nunce residēt à Venise, l'enchargea
voir le Senat, & luy signifier l'excommu-
nication qu'il fulminerait contre ceux
qui continueroient ces superstitions à ce
sepulchre, & entreprenoient telles cho-
ses, veu qu'autrefois ce F. Paul auoit eu
vne citation personnelle à l'Inquisition
de Rome: & à faute de ce, auroit esté ex-
communié par le Pape Paul V. Les Ve-
nitiens ne voulans entrer en des nou-
ueaux differents avec le S. Siege, ont em-
pesché ces superstitions, & donné con-
tentement au Pape.

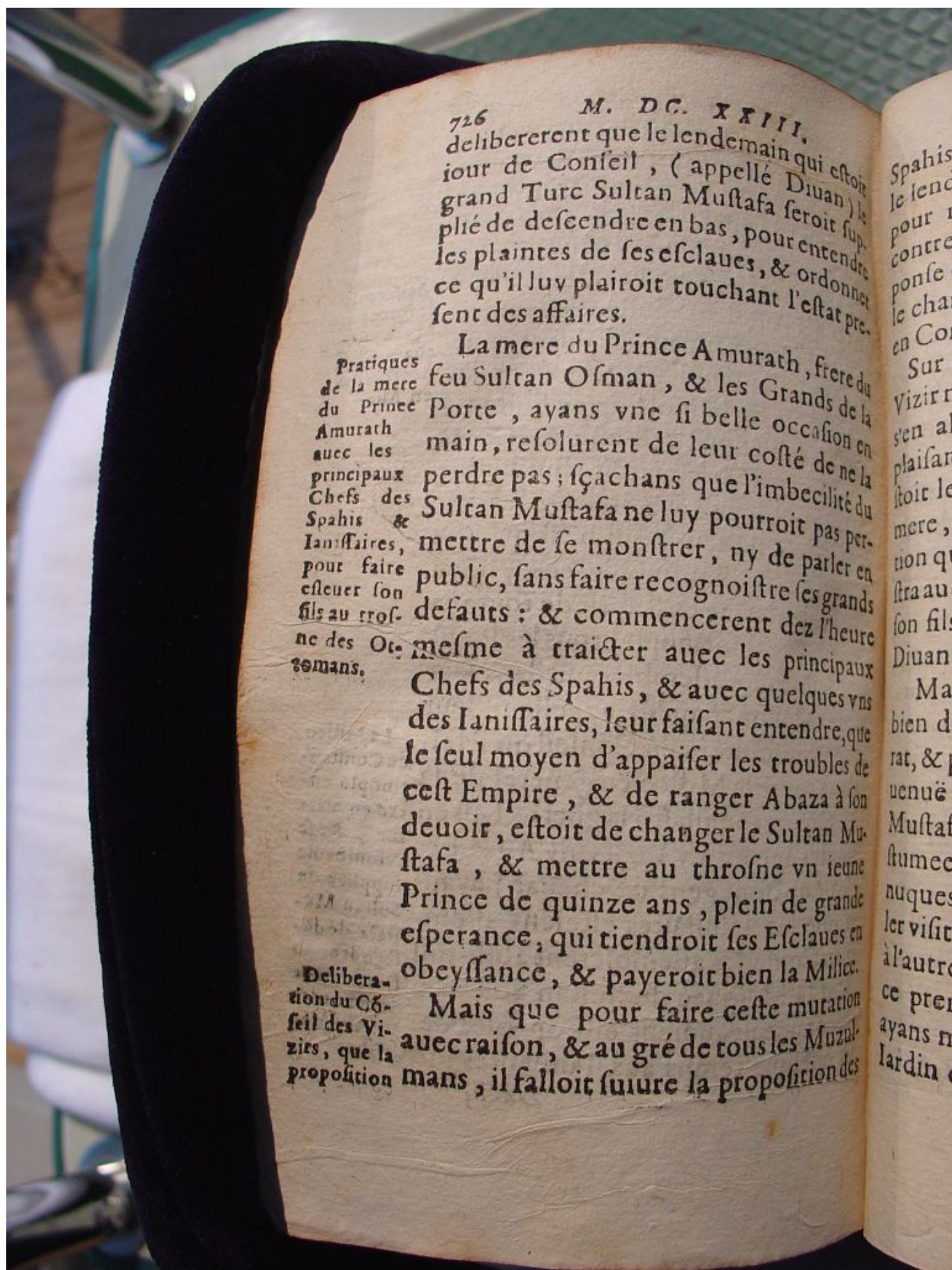
Ce qui s'est
passé de re-
marquable
à Constan-
tinople en
la demission
du Sultan
Mustafa, &
en l'eleua-
tion du Sul-
tā Amurath

Ayant commencé ce neuuesme tome
par la punition du Bascha Daoust, & par
celle de Gebegi Bachi, auteurs de la
mort du Sultan Osman, & dit, que ce
grand Empire n'estoit gouverné que par
vne femme la Sultanne, mere du Sultan
Mustafa, (pour l'imbecilité de ce Sultan)
& par le premier Vizir, Mehemet Geor-

1623_725.jpg



1623_726.jpg



726

M. DC. XXIII.

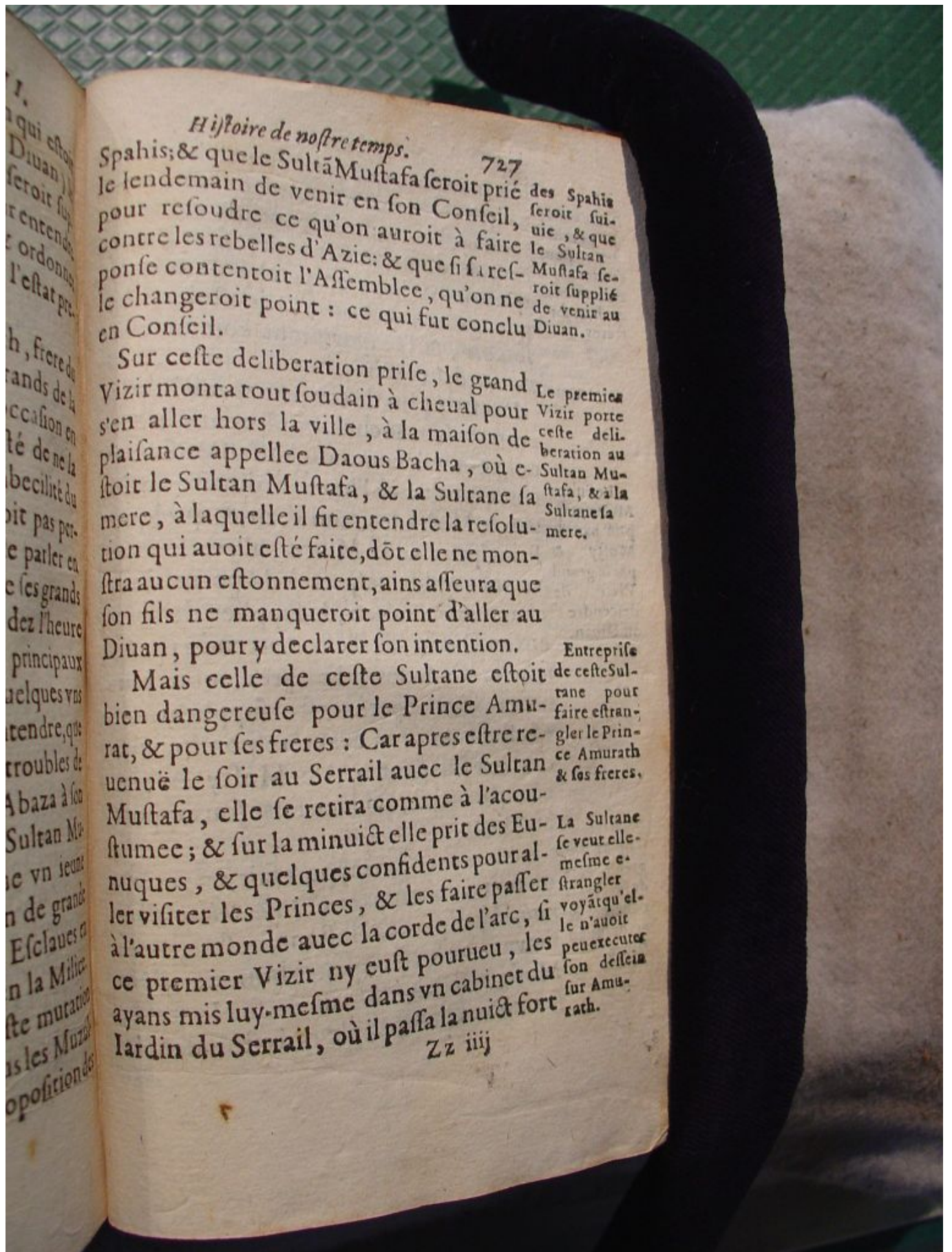
delibererent que le lendemain qui estoit
jour de Conseil, (appellé Diuan) le
grand Turc Sultan Mustafa seroit le
plié de descendre en bas, pour entendre
les plaintes de ses esclaves, & ordonner
ce qu'il luy plairoit touchant l'estat pre-
sent des affaires.

Pratiques
de la mere
du Prince
Amurath
avec les
principaux
Chefs des
Spahis &
Janissaires,
pour faire
esleuer son
fils au troi-
siesme des Ot-
tomans.

Delibera-
tion du Con-
seil des Vi-
zirs, que la
proposition

La mere du Prince Amurath, frere du
feu Sultan Osman, & les Grands de la
Porte, ayans vne si belle occasion en
main, resolurent de leur costé de ne la
perdre pas; scachans que l'imbecilité du
Sultan Mustafa ne luy pourroit pas per-
mettre de se monstrier, ny de parler en
public, sans faire recognoistre ses grands
defauts: & commencerent dez l'heure
mesme à traicter avec les principaux
Chefs des Spahis, & avec quelques vns
des Janissaires, leur faisant entendre, que
le seul moyen d'appaiser les troubles de
cest Empire, & de ranger Abaza à son
deuoir, estoit de changer le Sultan Mu-
stafa, & mettre au throsne vn ieune
Prince de quinze ans, plein de grande
esperance, qui tiendrait ses Esclaves en
obeyssance, & payeroit bien la Milice.
Mais que pour faire ceste mutation
avec raison, & au gré de tous les Muzul-
mans, il falloit suivre la proposition des

Spahis
le lend
pour r
contre
ponse
le char
en Con
Sur
Vizir
s'en al
plaisan
estoit le
mere,
tion qu
stra au
son fils
Diuan
Ma
bien da
rat, & p
uenüe
Mustaf
stume
nuques
ler visit
à l'autre
ce prer
ayans m
lardin c



Histoire de nostre temps.

Spahis; & que le Sultā Mustafa seroit prié le lendemain de venir en son Conseil, pour resoudre ce qu'on auroit à faire contre les rebelles d'Azic: & que si sa réponse contenoit l'Assemblée, qu'on ne le changeroit point: ce qui fut conclu en Conseil.

des Spahis seroit suivie, & que le Sultan Mustafa seroit supplié de venir au Diwan.

Sur ceste deliberation prise, le grand Vizir monta tout soudain à cheval pour s'en aller hors la ville, à la maison de plaisance appelée Daous Bacha, où estoit le Sultan Mustafa, & la Sultane sa mere, à laquelle il fit entendre la resolution qui auoit esté faite, dõt elle ne monstra aucun estonnement, ains assura que son fils ne manqueroit point d'aller au Diwan, pour y declarer son intention.

Le premier Vizir porte ceste deliberation au Sultan Mustafa, & à la Sultane sa mere.

Mais celle de ceste Sultane estoit bien dangereuse pour le Prince Amurat, & pour ses freres: Car apres estre reuenü le soir au Serrail avec le Sultan Mustafa, elle se retira comme à l'accoustumee; & sur la minuit elle prit des Eunuques, & quelques confidens pour aller visiter les Princes, & les faire passer à l'autre monde avec la corde de l'arc, si ce premier Vizir ny eust pourueu, les ayans mis luy-mesme dans vn cabinet du Jardin du Serrail, où il passa la nuit fort

Entreprise de ceste Sultane pour faire estrangler le Prince Amurath & ses freres.

La Sultane se veut elle-mesme estrangler voyãt qu'elle n'auoit peu executer son dessein sur Amurath.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan